

à l'examen du Parlement, et rend possible des procédures en annulation qui peuvent être effectuées sommairement à l'égard de tout ce qui est fait sous l'empire de la loi sur les pouvoirs d'urgence.

Je l'avoue sans hésiter, la validité de notre argumentation dépend dans une large mesure d'un fait, c'est-à-dire y avait-il à la vérité un état d'urgence suscité par une guerre appréhendée en 1951 lorsque la loi sur les pouvoirs d'urgence a été adoptée et cet état d'urgence existe-t-il encore.

Le Gouvernement a adopté cette attitude en 1951 avec l'appui, à cette occasion, de tous les groupes d'opposition, de tous les membres de la Chambre, je crois, qui ont participé au débat à la seule exception, je dois le signaler, de l'honorable représentant d'Eglinton (M. Fleming) qui, dans toute cette affaire, a été en désaccord non seulement avec le Gouvernement et la CCF et le Crédit social, mais avec tous les autres membres de son propre parti également.

M. Fleming: Pourquoi gâter un beau passage en ajoutant à la fin quelque chose qui n'est pas juste.

L'hon. M. Garson: Bien, je vais dans quelques minutes, à l'aide d'une citation, prouver que cela est bien juste, mais je veux signaler qu'il a gardé une attitude constante du commencement à la fin à l'égard de cette affaire et son principal embarras est venu de ce qu'il est heureusement membre du parti conservateur et l'attitude qu'il a adoptée d'une façon persistante presque tout le temps a été diamétralement opposée à celle de son parti.

Y avait-il état d'urgence en 1951? Le premier ministre, cherchant à l'époque à faire adopter la loi sur les pouvoirs d'urgence, a bien fait comprendre qu'il y en avait un et le chef de l'opposition, à ce moment-là, est tombé d'accord avec lui. Citant le premier ministre, il disait, ainsi qu'en fait foi le hansard du 20 février 1951 à la page 511:

Il...

C'est-à-dire le premier ministre.

... a signalé que l'état d'urgence tient à la menace croissante qui plane en extrême Orient et qui révèle dans toute son étendue le péril de l'impérialisme communiste. Il a cité quelques-unes des paroles que j'ai prononcées au cours du débat sur l'Adresse. Ces paroles, en effet, exprimaient ma conviction qu'un état d'urgence, tel qu'il nous l'a exposé, existe effectivement.

Et, en vérité, l'appui que tous les partis de l'opposition ont accordé en 1951 à la loi sur les pouvoirs d'urgence, n'aurait absolument aucun sens, s'ils n'avaient pas tous convenu de l'existence d'un état d'urgence, ce qui seul pourrait justifier l'adoption de la loi sur les pouvoirs d'urgence.

[L'hon. M. Garson.]

Or cet état d'urgence existe-t-il toujours? Il s'agit, encore une fois, purement et simplement, d'une question de fait. Nous prétendons, nous, qu'il existe toujours. Des milliers de citoyens ne combattent-ils pas en ce moment en Corée? Bon nombre d'entre eux n'y donnent-ils pas leur vie? N'avons-nous pas en ce moment un groupe de brigade sur l'Elbe, six escadrilles du CARC en Europe et six autres qui s'apprêtent à les rejoindre incessamment? Plusieurs pays de l'univers ne manifestent-ils pas en ce moment, pour ne pas dire dans presque toutes les parties du monde, des symptômes de violence et l'existence de la guerre ou de risques de guerre? Tout cela étant, nous pouvons dire que la situation actuelle est telle qu'elle motive la prorogation de la loi.

Or ce n'est pas seulement là notre avis à nous. Pas plus tard que l'autre jour, le chef de l'opposition exprimait le même point de vue, ainsi qu'en témoigne la page 3114 du hansard du 13 mars 1953:

Nous vivons des heures graves. Les nouvelles qui nous parviennent d'Europe aujourd'hui ne permettent nullement de croire que nous traversons une période calme que ne menace aucun grand danger. Ce qui s'est passé hier et aujourd'hui, l'assassinat de sang-froid d'aviateurs britanniques et l'interception d'un appareil civil se dirigeant vers Berlin, indique le danger qui existe constamment.

De même, l'honorable député de Nanaïmo (M. Pearkes), critique militaire de l'opposition officielle, nous a fait voir la situation actuelle en termes encore plus énergiques lorsqu'il a dit qu'il y avait une guerre réelle en Corée et un état de guerre appréhendée en Europe. Devant un groupe de gens intelligents, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister outre mesure sur un fait comme celui-ci qui est notoire et je ne le ferais pas si ce n'était des circonstances; en effet l'argument le plus convaincant peut-être qui ait été formulé par l'opposition au sujet du bill à l'étude, a été celui de l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming), argument qu'il a exposé avec son éloquence et sa force de persuasion habituelles. Cependant, son argument ne se révélait faible que sous un aspect important, c'est qu'il se fondait sur la seule prémisses qu'il n'existe pas d'état de crise à l'heure actuelle, qu'il n'y en a jamais eu. La prémisses de l'honorable député n'existe pas en réalité. Or, face à cette crise, quelle a été l'attitude de...

M. Fleming: Je crois que le ministre a admis que la question qu'il m'avait posée ainsi que ma réponse posaient précisément le problème de savoir s'il y avait un état de crise qui puisse autoriser le Gouvernement à invoquer la loi des mesures de guerre. J'ai